FONDS LANDSCHAFT SCHWEIZ (FLS)
FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE (FSP)
FONDO SVIZZERO PER IL PAESAGGIO (FSP)
FOND SVIZZER DA LA CUNTRADA (FSC)

Un engagement considérable pour le paysage du Canton Vaud

Créé comme "cadeau" durable pour le **700ème anniversaire de la Confédération**, le Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) a été fondé en 1991 pour encourager des projets de maintien, de sauvegarde, d'entretien et de rétablissement des paysages ruraux traditionnels. A ce jour, le FSP a soutenu près de **2600 projets**, dans toutes les régions de Suisse, pour un total de plus de **160 millions de francs**.

Chacun peut initier un projet qui met en valeur le paysage : des privés aux cantons en passant par des associations, des communes, des fondations ou d'autres groupements. Les demandes de contributions sont soumises à la **Commission FSP**, présidée par l'ancienne conseillère aux Etat zurichoise **Verena Diener**.

Depuis sa création, en 1991, le FSP a affecté près de **10.5 millions de francs à 185 projets dans l'ensemble du *Canton de Vaud***.

La liste des projets soutenus concerne tous les types paysagers, par exemple :

- Mise sous terre de lignes électriques aériennes dans un paysage d'importance nationale (Vallée de Joux).
- Réhabilitation de châtaigneraies dans la région de Villeneuve (dans le cadre du Parc naturel régional *Gruyère – Pays-d'Enhaut*).
- Plantations et aménagements paysagers multiples dans le cadre de projets de réseaux agro-écologiques (par exemple *Paysage La Frontière*, région de Nyon).
- Toits de tavillons dans les Préalpes et dans le Jura.
- Murs de pierres sèches, typiques des pâturages d'altitude, mais dont l'entretien a souvent été négligé depuis le milieu du siècle passé : dans le Parc naturel régional du Jura vaudois; ou encore dans les vignes d'Onnens.
- Mesures de restauration des paysages marécageux typiques de la Grande Cariçaie.
- Revitalisation des prairies à narcisses de la Riviera vaudoise.

Ou encore : la **Renaturation du Lac de Sauvabelin,** paysage à la fois historique et naturel à la périphérie directe de la Ville et cher à ses habitants – un projet qu'il convient de saluer aujourd'hui ! Par son soutien financier, le FSP désire non seulement saluer cet engagement pour un paysage traditionnel, bien que proche du bâti, mais aussi favoriser l'aspect biodiversité du site : sa contribution concerne la renaturation du lac, de ses berges ainsi que la plantation d'essences indigènes.

***Quant à l'avenir du FSP** : les bases légales de son activité expirent à l'été 2021 ; ses ressources financières vont donc s'épuiser, un soutien aux projets en faveur des paysages ruraux traditionnels devenant rapidement impossible. Afin que son engagement puisse se poursuivre durant la décennie à venir, les Chambres fédérales seront appelées à prolonger le financement du FSP – comme cela a déjà été le cas à deux reprises depuis sa création. Ce 12 janvier, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-CE) a opportunément déposé une initiative parlementaire pour maintenir le FSP en activité jusqu'en 2031 tout en lui allouant une somme de 50 millions de francs. Le FSP espère que la commission homologue du Conseil national se prononcera aussi favorablement et que les arrêtés parlementaires nécessaires pourront être ébauchés.*

(fg, 19.03.2018)

Autres informations : **www.fls-fsp.ch / www.facebook.com/FLS.FSP**
Fonds Suisse pour le Paysage FSP, Thunstrasse 36, 3005 Berne
Contacts : Bruno Vanoni, chargé d'information, 031 350 11 54 / 079 405 65 52
François Gigon, chargé de projets, 031 350 11 58